



Le dispositif "protecteurs et repères", ça redémarre !

publié le 20/11/2020

Le dispositif "protecteurs et repères", qui prévient et lutte contre le harcèlement scolaire, redémarre pour une nouvelle année.

Avant les vacances de la Toussaint, toutes les classes du collège ont bénéficié d'une information redéfinissant ce qu'est le harcèlement scolaire. Les élèves ont également eu des clés pour réagir s'ils en étaient témoins ou victimes.

De nombreux élèves se sont ensuite portés volontaires pour s'impliquer personnellement afin de prévenir ce genre de situations.

Les adultes repères de l'établissement ont ensuite sélectionné deux ou trois élèves par classe. Voilà la liste de nos protecteurs 2020-2021.

 [protecteurs_et_reperes_2020_2021](#) (PDF de 187.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.